

Policy Briefing

Briefing Afrique N°106

Dakar/Bruxelles, 15 décembre 2014

L'autre urgence guinéenne : organiser les élections

I. Synthèse

La Guinée est censée organiser une élection présidentielle en 2015. Le passé électoral du pays, l'échec du dialogue entre le pouvoir et l'opposition sur cette question et le report sine die des élections locales prévues début 2014 sont de mauvais augure. Avec une scène politique clivée et ethnicisée, en proie à une épidémie d'Ebola qui affaiblit son économie, la Guinée a deux options : établir par le dialogue un cadre crédible pour la deuxième élection présidentielle libre de son histoire, cadre qui pourrait inclure un report négocié, ou prendre le risque de l'instabilité et de la violence interethnique. Pour réduire ce risque, l'exécutif guinéen, qui a la maîtrise des institutions et du rythme politique, doit impérativement construire avec l'opposition et les partenaires internationaux un consensus minimum sur le dispositif électoral.

Ce consensus doit être plus solide que celui qui avait permis d'organiser, avec presque trois ans de retard, le scrutin législatif de septembre 2013. Ces élections avaient été précédées par de vives controverses et de violentes manifestations. Si la tranquillité du jour de vote a été saluée, l'opposition a dénoncé des fraudes et réclamé un temps l'annulation des élections. Bien des observateurs extérieurs n'ont pas caché leurs doutes quant à la qualité du scrutin. Les tensions sont toutefois restées contenues pour deux raisons principales : l'opposition considérait les législatives comme secondaires et les partenaires internationaux ont joué un rôle de facilitation.

Or la situation est différente pour les élections qui s'annoncent. D'abord, la présidentielle est le scrutin le plus important dans un système présidentieliste. Ensuite, le pouvoir a déjà indiqué qu'il n'était pas favorable à une implication internationale forte. Enfin, les législatives ont confirmé la forte dimension ethnique du vote : les deux principales communautés du pays, peul et malinké, sont très majoritairement mobilisées derrière, respectivement, l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) de Cellou Dalein Diallo, la principale formation d'opposition, et le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) Arc-en-ciel, le parti du président Alpha Condé.

Par ailleurs, malgré ou à cause des bricolages des dernières années, le dispositif électoral souffre encore d'un flou normatif et institutionnel important, y compris quant au calendrier. La date de la présidentielle n'est ainsi toujours pas fixée. Même là où des règles claires existent, le système juridique peine à s'imposer comme recours crédible. Manquent des institutions essentielles du point de vue électoral, en particu-

lier la Cour constitutionnelle, qui doit remplacer la chambre constitutionnelle de la Cour suprême. Quant au dialogue enfin engagé en juillet 2014 entre pouvoir et opposition pour essayer de clarifier ce cadre légal, il a vite échoué, les deux parties ne s'accordant pas sur la version écrite des accords verbaux obtenus à la fin de cette session de dialogue.

Si le risque d'une intervention de l'armée n'est plus aussi fort qu'avant, les tensions politiques sont inquiétantes. L'opposition, qui a hésité un temps à organiser des manifestations, officiellement à cause de l'épidémie d'Ebola, a annoncé en novembre 2014 qu'elle allait remobiliser. La controverse autour des élections alimente un climat de communautarisme. Elle contribue à ralentir encore le développement économique et participe de la difficulté de l'Etat à mobiliser la société dans la lutte contre Ebola. Il est encore temps de créer un consensus minimum sur le dispositif électoral. Pour cela, les étapes suivantes sont nécessaires :

- ❑ Convier, à la demande du président Condé, le pouvoir et l'opposition à une nouvelle session de dialogue sur le dispositif électoral. Ce dialogue devra être fondé sur un travail préalable de chacune des deux parties, qui présenteront de façon précise, globale et réaliste, les aménagements qu'elles jugent nécessaires. Ce dialogue devra inclure une personnalité de haut rang issue de la présidence de la République.
- ❑ Convenir dans le cadre de ce dialogue d'un calendrier électoral réaliste, sans exclure un report de la présidentielle s'il s'avérait utile à une réelle amélioration du dispositif électoral ; compte tenu de l'importance des autorités locales dans l'organisation des élections et de leur remplacement controversé par des administrateurs nommés par l'exécutif, prévoir, à titre de mesure de confiance, la tenue des élections locales au minimum trois mois et au maximum six mois avant la présidentielle afin de laisser le temps aux élus locaux de s'installer dans leurs fonctions.
- ❑ Recomposer la Commission électorale nationale indépendante (CENI) en reconnaissant pleinement son caractère politique, la totalité des commissaires devant être choisis de façon exclusive et paritaire dans le camp présidentiel et dans l'opposition, et y assurer un fonctionnement par consensus.
- ❑ Promulguer par décret présidentiel les lois organiques concernant l'Institution nationale des droits humains (INDH) et la Cour constitutionnelle telles que votées par le Conseil national de transition et prendre les dispositions pratiques, y compris budgétaires, nécessaires à l'entrée en fonction rapide de ces institutions.
- ❑ Dépêcher au plus vite, sur une demande des autorités guinéennes appuyée par l'opposition, une mission d'évaluation des Nations unies sur l'état des préparatifs électoraux.
- ❑ Préparer, à la demande des autorités guinéennes, des missions d'observation électorale crédibles et de long terme de l'Union européenne et de l'Union africaine, qui couvriront la présidentielle mais aussi, de façon exceptionnelle, les élections locales, au moins à Conakry, en Moyenne Guinée et dans la région de Nzérékoré.

II. Un passé électoral préoccupant

Les élections libres et concurrentielles sont un phénomène récent en Guinée et les deux scrutins précédents, la présidentielle de 2010 et les législatives de 2013, ont suscité de vives controverses.¹ Sans doute faut-il se féliciter, avec ceux qui suivent la trajectoire du pays sur le long terme, qu'elles n'aient pas donné lieu à des fraudes grossières et violentes le jour même du vote, comme sous le régime Lansana Conté.²

A chaque fois, la préparation, la tenue et les résultats des élections ont suscité des tensions, des protestations qui se sont accompagnées de violences. A chaque fois, la préparation, la tenue et les résultats des élections ont suscité des tensions, des protestations qui se sont accompagnées de violences. Chaque fois, les dialogues qui ont suivi ont été confus, partiels et leurs conclusions inégalement mises en œuvre. Chaque fois, les retards ont été considérables – quatre mois entre les deux tours de la présidentielle, et presque trois ans de délai pour les législatives. A chaque fois, les acteurs internationaux ont dû s'entremettre directement. En 2010, un groupe de contact formé autour de l'Union africaine (UA), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (United Nations Office for West Africa, UNOWA) a assuré une médiation décisive, et c'est un général non pas guinéen mais malien qui a pris la tête de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). En 2013, c'est l'UNOWA qui a mené une médiation entre le pouvoir et l'opposition pour essayer de bâtir un consensus minimum sur le dispositif électoral, l'accord du 3 juillet 2013.³ Lors des législatives, les observateurs de l'Union européenne (UE) ont dû passer la nuit devant une des mairies de Conakry pour sécuriser les procès-verbaux.⁴

Ces efforts n'ont pas suffi. En 2010 comme en 2013, les principaux vaincus, l'UFDG et l'Union des forces républicaines (UFR), ont commencé par dénoncer des fraudes puis appelé à l'annulation des élections. Les observateurs électoraux n'ont pas caché leurs interrogations quant à la qualité des scrutins.⁵ En 2013, l'opposition et l'UE ont

¹ Sur l'élection de 2010, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°178, *Guinée : remettre la transition sur les rails*, 23 septembre 2011, p. 3.

² Entretien de Crisis Group, expert électoral, Conakry, 1^{er} octobre 2013. Sur les fraudes sous Conté, voir par exemple « Guinea. Presidential election report », International Republican Institute, 19 décembre 1993.

³ Les principales dispositions de l'accord étaient les suivantes : un délai de 84 jours pour la tenue des élections ; une révision extraordinaire des listes électorales ; le recrutement d'experts des partis pour suivre le travail de l'opérateur du fichier électoral ; la création d'un mécanisme pour suivre la commission électorale ; la confirmation du vote des Guinéens de l'extérieur ; un appel d'offres international pour sélectionner un opérateur pour le fichier électoral pour 2015 ; des enquêtes sur les violences lors des manifestations politiques et l'indemnisation des victimes. Entretiens de Crisis Group, experts électoraux et diplomates, Conakry, septembre-octobre 2013, et Dakar, 3 décembre 2013.

⁴ Observation de Crisis Group, octobre 2013.

⁵ Entretiens de Crisis Group, Conakry, septembre-octobre 2013 et juin 2014, et Dakar, 3 décembre 2013. Sur 2010, voir « Election présidentielle de 2010. Rapport final », Union européenne, Mission d'observation électorale en République de Guinée, février 2011 ; « Observer les élections présidentielles de 2010 en Guinée. Rapport final », Carter Center ; « Rapport de la mission d'observation », Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa, 2011. Sur 2013, voir surtout « Rapport final », Mission d'observation électorale de l'Union européenne ; « Rapport final », Mission d'observation de l'Union africaine, 27 novembre 2013. Les missions de l'Union du fleuve Mano, de la Cedeao et de l'Organisation internationale de la francophonie ont avancé que les problèmes dans l'organisation du scrutin ne pouvaient être attribués « à aucun acte délibéré » et ne remettaient pas en cause sa sincérité. « Déclaration préliminaire », Commission de la Cedeao, 29 septembre 2013, p. 3.

relevé des coïncidences troublantes.⁶ Dans les deux cas, les partenaires internationaux ont formulé des recommandations, guère prises en compte jusqu'à présent.

En 2013, la quasi-totalité de l'opposition a cependant fini par accepter les résultats. Comme en 2010, elle l'a fait sous pression internationale, se satisfaisant d'un score honorable et considérant que les législatives comptent peu dans un système présidentieliste.⁷ Fraudes ou pas, le système électoral n'est toujours pas bâti sur un consensus suffisant, ce qui est inquiétant pour les scrutins que ce pays fragile est censé organiser en 2015.

III. Une scène politique clivée

A. *Le RPG Arc-en-ciel en quête de bilan*

Fort des 47 pour cent des voix obtenus aux législatives de 2013, en nette progression par rapport aux 18 pour cent d'Alpha Condé au premier tour de la présidentielle de 2010, le parti présidentiel s'estime en position de force. Il dispose d'une majorité simple à l'Assemblée nationale, présidée par l'un de ses membres.⁸ Le RPG Arc-en-ciel jouit aussi de la « prime au sortant ». Certains de ses responsables reconnaissent d'ailleurs que le contrôle de l'Etat est un avantage électoral. Le contrôle des emplois et affectations, des licences et autorisations, des marchés publics, sont autant d'occasions de s'assurer la fidélité de bien des fonctionnaires et des citoyens. « Dans un pays pauvre, tout le monde gravite vers le pouvoir », en particulier en zone rurale, où « les préfets sont comme des rois ».⁹

Ensuite, après trois années difficiles, au cours desquelles l'austérité budgétaire, la stagnation du marché mondial des minerais et les violences politiques de 2013 ont ralenti l'économie, le RPG Arc-en-ciel espère profiter de la maturation d'une série de projets miniers. Ces projets représenteraient 45 milliards de dollars d'investissements, plus de six fois le produit intérieur brut du pays.¹⁰ L'austérité budgétaire s'est d'ailleurs

⁶ « Rapport final », Mission d'observation électorale de l'Union européenne, op. cit. ; « Observations de l'opposition sur le fichier électoral et le découpage des BV », septembre 2013. Pour une discussion de ces données, voir Annexe C.

⁷ Entretiens de Crisis Group, responsables de l'opposition, Conakry, septembre-octobre 2013 et juin 2014.

⁸ Ses 53 députés se sont alliés avec les six députés de petits partis (l'Assemblée compte 114 députés). De plus, quelques partis opposés au RPG Arc-en-ciel lors des élections et ayant obtenu un ou deux députés se réclament aujourd'hui du « non-alignement » mais votent avec le RPG Arc-en-ciel.

⁹ Entretiens de Crisis Group, responsables du RPG Arc-en-ciel, Conakry, 6 octobre 2013 et 4 juin 2014. L'opposition évoque souvent le problème de l'indépendance de l'administration. Si le pouvoir proteste de son respect – de ce principe, gouverneurs et préfets, qui ne sont pas élus, ne cachent pas leur engagement. Ainsi, le gouverneur de Conakry déclarait-il, lors d'une assemblée générale du RPG Arc-en-ciel : « Quand un parti est au pouvoir, c'est lui qui doit gagner. [...] Nous remercions encore le président de la République d'avoir signé le plus grand projet du monde et du siècle. Il s'agit du projet de Rio Tinto à hauteur de vingt-cinq milliards de dollars. Nous remercions également le président de l'avancée significative du projet Kaléta qui associé à Sowapiti vont donner la lumière à la Guinée [...] ». Voir « Meeting du RPG : "Quand un parti est au pouvoir, c'est lui qui doit gagner", dit Soriba Sorel Camara », Guinée News (www.guineenews.org), 7 juin 2014.

¹⁰ « Troisième revue de l'accord triennal au titre de facilité élargie de crédit et revue des assurances de financement », Fonds monétaire international (FMI), Rapport n° 14/63, avril 2014, p. 36-37. Reste à voir si, dans un marché global atone, les miniers ne vont pas chercher à conserver les titres tout en retardant au maximum les investissements lourds. Entretiens de Crisis Group, experts du secteur minier, Conakry, juin 2014.

assouplie en 2014, l'Etat lançant des travaux d'infrastructures, parfois à « haute intensité de main d'œuvre », remède temporaire au chômage des jeunes.¹¹ Des technocrates de bonne réputation tentent d'activer le secteur de l'électricité. Le ministre de l'Energie a déclaré qu'avec la fin prochaine de la construction du barrage de Kaléta, Conakry serait approvisionné en électricité 24 heures sur 24 à partir de mai 2015. Des avancées dans ce secteur très politique, au cœur des mobilisations sociales depuis des années, pourraient être décisives électoralement.¹²

Reste à voir l'impact de l'épidémie d'Ebola sur tous ces projets. C'est en Guinée que l'épidémie est apparue en décembre 2013. Elle atteint un pic en juillet 2014, et après plus de 1 200 morts, elle commence à se stabiliser. Mais ses conséquences économiques sont considérables. Le colossal projet minier de Rio Tinto dans le Simandou est à l'arrêt. Selon la Banque mondiale, la croissance pour 2014 se situerait autour de 0,5 pour cent, soit quatre points en-dessous des prévisions, et elle pourrait même être légèrement négative en 2015. Pour lutter contre Ebola et contenir son impact économique, l'Etat guinéen a obtenu des partenaires internationaux des appuis et une certaine tolérance en matière de déficit budgétaire. La dépense publique budgétée pour 2015 est d'ailleurs en hausse de plus de 4,5 pour cent, et plus de 10 000 fonctionnaires devraient être recrutés.¹³

Hormis le bilan socioéconomique, l'autre facteur électoral décisif est l'ethnicité. La vie politique s'organise autour d'un face-à-face entre le RPG Arc-en-ciel, appuyé sur son bastion malinké de Haute Guinée, et l'UFDG, centrée sur la Moyenne Guinée dominée par les Peul.¹⁴ Pour rompre le face-à-face et bousculer l'UFDG en Moyenne Guinée, le RPG Arc-en-ciel oscille entre la cooptation de certains segments de l'élite peul et la mobilisation des Runde, les descendants des captifs des Peul, aux affiliations ethniques diverses. Certains hauts fonctionnaires et politiciens du RPG Arc-en-ciel soutiennent l'organisation et les revendications des Runde en matière d'accès au foncier et au pouvoir local.¹⁵ Mais il est encore difficile de savoir s'il s'agit là d'une véritable force électorale.

¹¹ Courriel de Crisis Group, expert financier international, 7 juillet 2014. Le budget 2014 prévoit que les investissements sur ressources intérieures augmenteront de 1,8 point de PIB par rapport à 2013. « Troisième revue de l'accord triennal », op. cit., p. 12.

¹² Face au risque de débordements populaires en cas de coupure des matches de la Coupe du monde de football, une société guinéenne de services miniers, dont le responsable est par ailleurs en pourparlers avec l'Etat sur un projet minier, a installé à travers Conakry 27 écrans géants alimentés par des générateurs.

¹³ « Budget 2015 : les chiffres du projet de loi de finances initial », Conakry Online (www.conakryonline.com), 31 octobre 2014.

¹⁴ Le dernier recensement comprenant des informations sur l'ethnicité date de 1954. Il décompte 30-34 pour cent de Malinké et apparentés, 29-30 pour cent de Foulah (c'est-à-dire Peul) et apparentés, 17-18 pour cent de Soussou et apparentés, et 17-18 pour cent de Forestiers. Voir Bernard Charles, « Les désespérances de l'indépendance : l'unité nationale », in Odile Goerg, Céline Pauthier et Abdoulaye Diallo (éd.), *Le NON de la Guinée (1958). Entre mythe, relecture historique et résonances contemporaines* (Paris, 2010). Mais la bataille des chiffres fait rage. Ainsi, des bons résultats de l'UFDG à la présidentielle de 2010, bien des Peul concluent qu'ils représentent aujourd'hui plus de 40 pour cent de la population, et certains glissent de l'idée de leur majorité relative à celle d'une majorité absolue.

¹⁵ Un document non authentifié, intitulé « Stratégie de mobilisation des populations du Fouta pour la victoire du RPG Arc-en-ciel aux élections législatives 2013 », a circulé sur le web guinéen, qui détaille une stratégie ciblant l'électorat runde. Alors que les Runde sont aujourd'hui de culture peul, il est possible que certains s'engagent dans une (re)malinkisation pour se rapprocher du pouvoir. Dans le recensement de 1954, les Runde représentaient 23 pour cent de la population du Fouta

Tout se jouera probablement à Conakry et dans les zones-pivots que sont les deux autres grandes régions du pays, la Basse Côte et la Guinée forestière, où dominent d'autres communautés ethniques (avec des minorités peul ou malinké parfois importantes). C'est d'ailleurs ainsi qu'il faut comprendre l'accession d'un Côtier à la primature et d'un Forestier à la tête de l'Assemblée nationale. Le RPG Arc-en-ciel pourrait renouer avec la logique du « Tout sauf un Peul » qui l'avait aidé à rattraper son retard au second tour de la présidentielle de 2010 en mobilisant contre l'UFDG et la communauté peul, dont le nombre, la volonté d'affirmation et le poids économique inquiètent une partie des non-Peul. Mais la situation a peut-être changé depuis 2010 et cette stratégie n'est pas une garantie de succès.¹⁶

Malgré la présence de figures de toutes les communautés à de hautes responsabilités, beaucoup de Guinéens considèrent que la communauté malinké est privilégiée dans l'accès à l'Etat. Près de la moitié des ministres du gouvernement formé à la suite des législatives seraient malinké, et ils occuperaient les postes clés.¹⁷ Dans cette configuration et malgré les efforts faits par le RPG Arc-en-ciel, en particulier en direction des Forestiers et des Côtiers, il n'est pas certain que l'UFDG reste un repoussoir pour les non-Peul. Le RPG Arc-en-ciel est donc dans l'incertitude, et plus encore du fait de l'impact économique d'Ebola.

B. Une opposition motivée mais divisée

Encouragés par leurs bons scores aux législatives de 2013 malgré ce qu'ils considèrent avoir été des fraudes massives, les opposants placent plus que jamais la question du cadre électoral au cœur de leurs préoccupations. Mais si elle peut espérer de bons résultats aux élections locales, l'opposition aura sans doute plus de difficultés au scrutin présidentiel, puisque l'enjeu rend son unité plus difficile.

L'opposition se structure de plus en plus nettement autour de deux partis principaux, l'UFDG et l'UFR. L'UFDG a été de loin le premier parti d'opposition aux législatives, obtenant 30 pour cent des voix à la proportionnelle nationale et 37 députés. Appuyée sur la communauté peul, elle domine en Moyenne Guinée, est puissante à Conakry et présente en Basse Côte. Son chef, l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo, a été la cible de critiques internes pour son manque supposé de fermeté et pour son incapacité à remporter la dernière présidentielle malgré la mobilisation et le poids de la communauté peul. Cependant, les tensions entre Diallo et son vice-président Amadou Bah Oury, exilé en France, semblent pour le moment apaisées.¹⁸ Quant à l'UFR, dirigée par un autre ancien Premier ministre, Sidya Touré, elle a remporté 7 pour cent à la proportionnelle nationale et dix députés. Touré est influent à Conakry et en Basse Côte, parmi les communautés soussou et бага. Mais il a des relais dans la zone de Nzérékoré, en Guinée forestière, et une certaine audience nationale.¹⁹

Djallon. Sur la question runde, voir Roger Botte, « Stigmates sociaux et discriminations religieuses : l'ancienne classe servile au Fuuta Jaloo », *Cahiers d'études africaines*, vol. 34, no. 133-135 (1994), p. 109-136.

¹⁶ La stratégie « Tout sauf un Peul » n'est pas sans limite : en 2010, dans les zones pivots, beaucoup d'électeurs s'étaient abstenus une fois leur candidat communautaire battu.

¹⁷ Entretien de Crisis Group, diplomate, Conakry, 12 juin 2014.

¹⁸ Bah Oury est en exil depuis l'attaque de juillet 2011 contre la résidence du président Condé, attaque pour laquelle il a été condamné à la prison à perpétuité par contumace.

¹⁹ Entretien de Crisis Group, responsable de l'UFR, Conakry, 27 septembre 2013.

Lansana Kouyaté, chef du Parti de l'espoir pour le développement national (PEDN) et troisième grande figure de l'opposition au président Condé, malinké comme lui, n'a pour sa part remporté que deux sièges. Accusant le camp présidentiel de vouloir monopoliser l'électorat malinké, il a refusé de siéger au parlement. Il faut enfin mentionner quelques partis avec une base localisée et une petite représentation parlementaire, comme le Parti guinéen pour la renaissance et le progrès (PGRP) et le Rassemblement pour le développement intégré de la Guinée (RDIG), ou sans représentation parlementaire, comme le Bloc libéral (BL) ou l'Union des forces démocratiques (UFD), qui comptent surtout pour leurs interventions politico-médiatiques.

À la présidentielle, avec une seule place à pourvoir, l'opposition aura plus de mal à être unie que lors des législatives, où l'UFR et l'UFDG avaient trouvé des accords de désistement efficaces dans certaines circonscriptions. Diallo, qui avait obtenu plus de 43 pour cent des voix en 2010, sait qu'il a de bonnes chances d'être au second tour. Mais les partisans de Touré affirment qu'un candidat peul échouera forcément au second tour, comme en 2010, et évoquent une candidature unique de l'opposition dès le premier tour, manière de promouvoir leur candidat. Mais, déjà accusé de tiédeur par ses critiques au sein de la communauté peul, Diallo peut difficilement se désister en faveur de Touré. Un responsable de l'UFR évoque la possibilité de contourner l'UFDG, en rassemblant derrière Touré dissidents de l'UFDG et dirigeants des autres communautés.²⁰ L'UFDG, pour sa part, qui a fait élire à Conakry un député non peul, s'efforce de sortir de son enfermement communautaire.²¹ L'opposition n'est donc pas au clair quant à son approche pour la présidentielle.

IV. Des fragilités institutionnelles persistantes

La scène politique est d'autant plus tendue que les institutions et les normes censées réguler les élections présentent des faiblesses. Le dialogue engagé en juillet 2014, qui s'est terminé en queue de poisson, n'a pas apporté d'amélioration à ce dispositif institutionnel fragile et incomplet.

A. Un problème de fond : le flou normatif et institutionnel

Un des éléments qui rendent les tensions autour du dispositif électoral difficiles à résoudre est le flou normatif et institutionnel qui caractérise la Guinée. Marqué par une histoire de dictature et une marche difficile vers le pluralisme politique, le pays fonctionne avec un cadre juridique hétéroclite, parfois incomplet et contradictoire.²² Entre la Constitution de transition adoptée en 2010, les différents accords politiques, les lois et règlements hérités de l'époque du général-président Conté, les textes issus de l'ouverture concédée à la fin du régime Conté, ceux du Conseil national de transition (CNT) et ceux qui ont été produits sous Alpha Condé, les contradictions sont nombreuses. Les textes fondamentaux, comme la Constitution de transition, ont déjà été contournés à plusieurs reprises, au fil des contentieux politiques, pour des raisons parfois bonnes et parfois mauvaises, et jouent mal leur rôle de repère.

²⁰ Entretien de Crisis Group, Conakry, 5 juin 2014.

²¹ « Politique guinéenne: de nouvelles adhésions à l'UFDG de Cellou Dalein Diallo ... », Africa Guinée (www.africaguinee.com), 6 juillet 2014.

²² Sur l'histoire politique de la Guinée, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°74, *Guinée : incertitudes autour d'une fin de règne*, 19 décembre 2003.

Le pouvoir tire d'ailleurs parfois argument de cette situation pour refuser ou limiter le champ du dialogue, soutenant qu'il est temps de respecter les règles, et que l'opposition a une approche opportuniste sur ce point.²³ Mais ce faisant, le pouvoir donne trop facilement l'impression de n'être pas moins opportuniste et d'appeler au respect des règles qui lui conviennent et de négliger les autres. En réalité, après des années de controverse et de soupçon, il n'existe tout simplement plus de cadre normatif qui tienne par lui-même et soit susceptible de susciter la confiance.

Des décisions contestables du point de vue juridique sont régulièrement prises.²⁴ Face à ces décisions, il ne semble pas qu'il y ait de recours. La Cour suprême, qui devrait trancher, est une institution transitoire, peu active, rarement sollicitée. Sa performance lors des élections de 2010 et 2013, où elle a évité de juger le fond, n'a pas amélioré sa crédibilité aux yeux des opposants. Quant au pouvoir exécutif, il a fait peu d'efforts pour clarifier le cadre légal, au point que certains y voient une manière délibérée de maintenir le flou pour gagner du temps et conserver des marges d'interprétation.²⁵ La méfiance que l'opposition développe, parfois à tort, parfois à raison, n'aide pas. Il n'existe souvent pas de règle de droit incontestable, et « tout devient politique ».²⁶

Manquent par ailleurs encore des institutions essentielles et prévues par la Constitution de transition, comme l'Institution nationale de défense des droits humains (INDH), la Cour des comptes et surtout la Cour constitutionnelle, censée remplacer la chambre constitutionnelle de la Cour suprême et avoir le dernier mot en matière de justice électorale.²⁷ Les textes pour la Cour constitutionnelle et l'INDH ont été adoptés en 2011 par le CNT, mais le président Condé ne les a jamais promulgués. La Cour suprême aurait dû, selon la Constitution, prononcer leur entrée en application, mais elle ne l'a pas fait. Alpha Condé souhaite, semble-t-il, amender les textes votés afin de désigner lui-même les présidents de ces deux institutions plutôt que de laisser leurs collègues respectifs les élire.²⁸ Il tenterait ainsi de les placer dans sa dépendance personnelle, et donc de réduire la capacité de ces institutions à fonctionner en contrepois à l'exécutif.

B. *Un calendrier électoral problématique*

Le flou normatif affecte aussi le calendrier électoral. Les dates mêmes des scrutins font débat. Ainsi, puisqu'Alpha Condé a remporté le second tour de la présidentielle en novembre 2010 le camp présidentiel semble envisager le prochain premier tour

²³ Voir par exemple les propos du ministre Damantang Camara in « Revendications de l'opposition : Réaction du Gouvernement guinéen (Exclusif) », Africa Guinée, 19 novembre 2014.

²⁴ Ainsi par exemple du récent redécoupage de la commune de Kaloum, décidé par décret là où il devrait être l'objet d'une loi. « Erection de Kassa en sous-préfecture – Chronique d'une cascade de violations », Aminata (www.aminata.com), 10 juin 2014.

²⁵ Entretien de Crisis Group, expert international, Conakry, 2 juin 2014.

²⁶ Entretien de Crisis Group, membre de la société civile, Conakry, 12 juin 2014. Il en est par exemple ainsi du règlement intérieur de la nouvelle Assemblée, bloqué par un désaccord sur la composition du bureau et des distributions des sièges de commission : le camp présidentiel réclame la totalité des présidences des commissions au nom du principe majoritaire, alors que l'opposition réclame une répartition proportionnelle.

²⁷ L'INDH compte très directement dans le domaine électoral parce qu'elle doit désigner deux des neuf membres de la Cour constitutionnelle.

²⁸ Entretiens de Crisis Group, militants des droits de l'homme et experts internationaux, Conakry, juin 2014.

pour la fin 2015. Mais l'opposant Sidya Touré a exigé le scrutin pour juin, arguant que le premier tour de la présidentielle de 2010 avait eu lieu en juin.²⁹ Quant aux locales, les précédentes ayant eu lieu en 2005, elles auraient dû se tenir en 2010, mais la question a été négligée lors de la transition. Une annexe de l'accord du 3 juillet 2013 les prévoyait au premier trimestre 2014.³⁰ Elles ont été reportées sine die. Le débat sur le sujet est bloqué, les autorités renvoyant à la CENI, qui affirme vouloir avancer dans la mise à jour du système avant de proposer au président une date pour qu'il convoque par décret le corps électoral pour l'un ou l'autre scrutin, comme le prévoit la loi. Ce flou alimente les suspicions.

Longtemps, les opposants ont estimé que le pouvoir visait un report. Ils font référence au précédent des législatives, retardées de trois ans, et au cas du président ivoirien Laurent Gbagbo, resté au pouvoir cinq ans sans élections. Ils pensent que le pouvoir est engagé dans des manœuvres dilatoires afin de toucher les dividendes politiques et budgétaires des investissements miniers.³¹ Le moment venu, il amènerait l'opposition à accepter, sous la pression des partenaires internationaux et du calendrier, un cadre bancal, dont les faiblesses permettraient des manipulations, ou même la production d'autres controverses et d'autres retards tactiques.³² Récemment, le pouvoir a rompu le silence, commençant à émettre des signaux en faveur d'un report, arguant de l'épidémie d'Ebola. Le président Condé a ainsi souligné le 3 octobre qu'il n'avait « pas d'autre calendrier que la lutte contre Ebola », et sa déclaration a trouvé des échos dans des prises de position de proches du pouvoir.³³

D'autres pensent que le pouvoir garde ouverte une autre possibilité : prendre l'opposition à contre-pied en organisant la présidentielle à temps, sans chercher de consensus ni faire de concessions, au nom du respect de la Constitution, tentant de placer ainsi ses adversaires dans l'embarras. Les différents segments de l'opposition, en compétition les uns avec les autres, devraient alors choisir entre concourir dans un système électoral qui ne les avantage pas et boycotter, au risque de laisser un autre opposant entrer en lice. L'opposition affirme d'ailleurs que le pouvoir utilise les campagnes de sensibilisation sur l'épidémie d'Ebola pour rémunérer ses partisans et mobiliser ses réseaux.³⁴ Le pouvoir a en tout cas pris les opposants dans une contradiction fondamentale : ces derniers veulent la présidentielle à la date prévue, mais aussi une amélioration du système électoral, amélioration qui pourrait prendre du temps.

La seconde question sensible est celle du couplage des deux scrutins. L'opposition souhaite que les locales se tiennent avant la présidentielle, et c'est pour cela qu'elle avait exigé que l'accord du 3 juillet couvre ce point. Elle espère que les locales lui

²⁹ « Sidya Touré : 'Si les élections n'ont pas lieu le 15 juin 2015, nous entrons dans une transition' », Guinée News, 9 mai 2014.

³⁰ La validité de cette annexe a été contestée par certains partisans du pouvoir, qui ont souligné qu'elle n'avait été signée que par les facilitateurs du dialogue et pas par les parties.

³¹ Entretiens de Crisis Group, responsables de l'opposition, Conakry, septembre et octobre 2013.

³² Courriels de Crisis Group, juin et juillet 2014.

³³ « Alpha Condé face à la presse: 'Nous n'accepterons plus la pagaille en Guinée ...' prévient le chef de l'Etat », Le Diplomate Guinée (www.lediplomateguinee.com), 3 octobre 2014; « Guinea opposition cries foul to Ebola-related election delay », Voice of America, 15 octobre 2014; « Déclaration du RPG Arc-en-ciel relative à certaines réalités du contexte actuel du pays », Radio Kankan, 15 octobre 2014.

³⁴ Voir par exemple le compte-rendu d'une tournée du ministre Tata Vieux Condé par un militant UFDG : « Quand l'épidémie d'EBOLA devient une 'opportunité' politique », site internet officiel de l'UFDG (www.ufdgonline.org), 19 novembre 2014.

permettront de se débarrasser d'une partie au moins des délégations spéciales que l'exécutif a nommées au fil du temps à la place des autorités locales élues en 2005. Les autorités locales jouent un rôle dans l'organisation des élections, de la distribution des cartes d'électeur à celle du matériel électoral, et l'opposition pense que le pouvoir les a utilisées pour « bricoler » les législatives de 2013. Si le camp présidentiel est resté discret sur ce sujet sensible, certains observateurs estiment qu'il souhaite en effet le couplage des deux scrutins.³⁵

C. *Le rendez-vous manqué du dialogue*

Il aura fallu attendre juin 2014, neuf mois après les législatives, pour qu'un dialogue s'engage sur les questions électorales. Mais il a vite échoué. Après les législatives, les autorités avaient d'abord gelé le débat sur le dispositif électoral. Elles ont imposé en novembre 2013 la dissolution du comité de suivi de l'accord du 3 juillet 2013, bien que plusieurs dispositions clés de l'accord n'aient pas été mises en œuvre. Alors que les opposants multipliaient les appels au dialogue, le pouvoir a soutenu que le débat devait être mené à l'Assemblée. Mais celle-ci n'est entrée en session qu'en avril 2014, et a refusé d'examiner la question de l'accord du 3 juillet.³⁶

Pendant ce temps, Alpha Condé rejetait les interventions de l'UE, qui proposait un appui technique à la CENI pour la préparation du recrutement d'un nouvel opérateur privé chargé du fichier électoral, ainsi qu'un soutien à l'Assemblée pour la révision de la législation électorale. En public et en privé, le président soulignait que l'UE n'était plus la bienvenue sur ces questions, et que les élections relevaient de la souveraineté.³⁷

Quant à la CENI, dont l'opposition conteste toujours la légitimité, affirmant qu'une bonne partie des commissaires qu'elle y a nommés a été achetée par le pouvoir, elle était d'abord sans moyens et est restée discrète.³⁸ Elle a finalement reçu des fonds de l'Etat et a opéré à partir de février 2014 non sans alimenter la controverse. Elle a en effet mené une correction du controversé fichier électoral, officiellement en vue des élections locales. Mais elle l'a fait sans concertation ni communication, d'abord avec l'opérateur sortant, Sabari, que l'opposition affirme lié au pouvoir, puis avec un nouvel opérateur dont la sélection a été contestée.³⁹ Arguant de problèmes de coûts, la CENI a par ailleurs procédé non par ses démembrements locaux habituels mais par des structures ad hoc qu'elle a mises en place, les « cellules électorales préfector-

³⁵ Comparer « Manifestations et élections en Guinée : le député Baidy Aribot se prononce ... », Africa Guinée, 14 mai 2014 ; et « Manifestations et élections en Guinée : ce qu'en pense Lansana Komara du RPG Arc-en-ciel ... », Africa Guinée, 8 mai 2014. Entretiens de Crisis Group, diplomates et experts internationaux, Conakry, juin 2014.

³⁶ L'opposition a écrit le 2 mai 2014 au Premier ministre, qui a mis deux semaines pour faire une réponse évasive et renvoyer l'opposition vers l'Assemblée. Lettre du Premier ministre à Monsieur Aboubacar Sylla, porte-parole des partis politiques membres de l'opposition républicaine, Conakry, 19 mai 2014.

³⁷ « Alpha Condé, president of Guinea, embodies hopes for reform », *The Financial Times*, 29 novembre 2013 ; et entretiens de Crisis Group, diplomates, Conakry, juin 2014. Un assistant technique un temps déployé par l'UE a ainsi été employé sur un sujet moins sensible : l'éducation électorale.

³⁸ Entretiens de Crisis Group, responsables de l'opposition, Conakry, juin 2014. Selon un opposant, seuls quatre des dix commissaires issus de l'opposition refusent de faire le jeu du pouvoir. En mars 2014, l'UFR a exclu de ses rangs le commissaire qu'elle avait désigné.

³⁹ Sabari dément pour sa part tout biais partisan. Sur la controverse autour de Sabari, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°199, *Guinée : sortir du bourbier électoral*, 18 février 2013, p. 11.

rales ». La Commission affirme que tous les partis y sont représentés, mais l'opposition conteste ce fait et maintient que la « correction » vise à affiner les dispositifs de fraude dans des zones clés.⁴⁰

Pour protester contre l'absence de concertation, l'opposition s'est retirée de l'Assemblée nationale le 9 juin.⁴¹ Le 21 juin, le ministre de l'Administration territoriale a finalement convié l'opposition à une « évaluation des Accords politiques du 3 juillet », en dehors du cadre parlementaire. Non sans tensions, un dialogue a été mené en présence de trois des principaux partenaires internationaux du processus électoral de 2013, l'UE, les Etats-Unis et la France, mais en l'absence de tout représentant de la présidence de la République.⁴² L'ordre du jour adopté par les deux parties le 26 juin portait sur l'ensemble du cadre électoral mais il a été rapidement resserré, probablement sur instruction de la présidence, autour du contenu de l'accord du 3 juillet 2013. Dès le 5 juillet, un an après l'accord de 2013, un nouvel accord était annoncé par le ministre de la Justice.

Mais la situation s'est vite compliquée. L'opposition a annoncé que la transcription de l'accord proposée n'était pas fidèle aux débats. Parmi les points ainsi négligés, l'exclusion des deux opérateurs privés impliqués dans la gestion du fichier électoral en 2013, Sabari et Waymark, et la mise en place de comités chargés de suivre le travail de la CENI. L'opposition a donc refusé de signer le texte, soumettant sa propre version. Par ailleurs, elle a renouvelé son appel à une approche globale du débat, demandant que soient traitées la « réorganisation » de la CENI et l'installation de la Cour constitutionnelle, ainsi que l'amélioration du cadre légal des élections. Cette première phase de dialogue n'a donc pas permis au pouvoir de convaincre l'opposition de sa bonne foi en matière électorale.

Depuis lors, le débat est suspendu. La CENI a fait d'autres avancées dans la préparation des élections, annonçant la sélection d'un nouvel opérateur, la compagnie française Gemalto, pour la révision du fichier qui doit précéder la présidentielle.⁴³ Si la CENI a souligné que ce nouveau recrutement était prévu par l'accord du 3 juillet et qu'elle a respecté les procédures de passation des marchés publics, l'opposition et quelques-uns de ses commissaires n'ont pas caché leur méfiance à l'égard de ce processus.

⁴⁰ Entretiens de Crisis Group, commissaires de la CENI et membres de l'opposition, Conakry, juin 2014.

⁴¹ Profitant d'une perche tendue par le pouvoir, qui a annulé une réunion autorisée de l'UFR dans les locaux de l'Assemblée, l'opposition s'est retirée peu avant la ratification d'un cadre d'investissement pour un énorme projet minier, pour lequel la compagnie concernée, Rio Tinto, espérait un vote unanime de l'Assemblée. Le camp présidentiel accuse l'opposition de liens avec BSG Resources, entreprise rivale de Rio Tinto, et de vouloir saboter le bilan du régime Condé.

⁴² Le fonctionnement même du dialogue révèle également les problèmes suivants : le débat a été convoqué par le ministre de l'Administration territoriale, figure controversée pour ses allusions ethnistes, et non par le Premier ministre ; les délais initiaux étaient très courts ; le pouvoir a tenté d'inclure des partis « non-alignés » dans le quota des représentants de l'opposition ; le gouvernement et le RPG Arc-en-ciel y disposent chacun d'une représentation et sont donc plus nombreux que l'opposition ; les travaux sont présidés par un ministre ; et les facilitateurs nationaux de l'accord du 3 juillet ont été invités, mais pas le facilitateur international. Sur ce dernier point, le déroulement du dernier dialogue semble indiquer cependant que l'opposition défend plus fermement ses positions en l'absence de facilitateur international.

⁴³ Il importe de distinguer ici entre la *correction* du fichier, qui vise à régler différentes erreurs concernant les inscriptions déjà faites, de la *révision*, qui vise à l'inscription des citoyens accédant nouvellement au droit de vote.

Le 7 novembre, l'opposition a réitéré ses exigences : la signature du relevé de conclusions du dialogue de juillet 2014 et la mise en place des comités chargés de surveiller le travail de la CENI et la mise en œuvre des accords, la définition consensuelle d'un calendrier électoral pour la tenue rapide des élections locales, la réforme de la CENI, et la mise en place immédiate des institutions manquantes.⁴⁴ Le 21 novembre, le ministre de l'Administration territoriale Alhassane Condé a soutenu que le relevé des conclusions de l'accord du 5 juillet 2014 serait signé au plus vite. L'opposition a rappelé que ses exigences dépassaient le contenu de cet accord. Elle craint visiblement une manœuvre dilatoire, et elle a annoncé le 25 novembre qu'elle donnait au pouvoir jusqu'au 15 décembre pour satisfaire ses revendications, faute de quoi elle lancerait des manifestations à travers le pays. Le président Condé a répliqué qu'il ne tolérerait pas de manifestations en pleine épidémie d'Ebola.⁴⁵

V. Des risques toujours présents

A. *La violence de rue*

L'opposition a une véritable capacité de mobilisation, à Conakry en particulier. Les autorités semblent d'ailleurs préoccupées, puisque les seuls recrutements prévus dans la fonction publique dans le budget initial de 2014 concernaient la police.⁴⁶ Même si, avec raison, les autorités avaient arrêté d'utiliser l'armée pour le maintien de l'ordre à Conakry et interdit officiellement à la police et à la gendarmerie l'usage d'armes létales, les manifestations de 2012 et 2013 ont fait plus de cinquante morts, essentiellement parmi les manifestants, et souvent du fait d'armes à feu. Une reprise des manifestations pourrait susciter de nouveaux dérapages.

Si l'opposition venait à se retirer du processus électoral, comme elle l'a fait en août 2012, elle pourrait essayer de faire obstacle à la tenue des élections, comme elle en avait alors fait la menace. Dans ses bastions, la Moyenne Guinée, certains quartiers de Conakry et certains secteurs de la Basse Côte en particulier, à différentes étapes du processus, des incidents autour des sièges des autorités locales, des missions de la CENI ou des bureaux de vote pourraient se produire.

Plus largement, la tension politique complique le développement économique et entretient un climat social tendu. Il ne se passe pas de semaine sans manifestations locales, de faible ampleur mais parfois violentes, à Conakry ou dans certaines grandes villes, autour de l'accès à l'eau et l'électricité, ou des abus des forces de l'ordre. Certes, ni l'opposition, ni le mouvement syndical, sur lequel le pouvoir a conquis une influence significative et qui est traversé par de vives divisions, n'ont pu jusqu'à présent encadrer et faire monter en échelle ces mobilisations. La routinisation de la violence politique de rue est cependant bien un problème de long terme pour la Guinée.

⁴⁴ L'opposition exige aussi la reprise du recensement et l'arrêt de ce qu'elle dénonce comme le harcèlement de ses responsables, mentionnant l'assassinat non résolu d'un responsable UFDG de Conakry et la présence non expliquée de membres de la garde présidentielle autour de la résidence de Sidya Touré.

⁴⁵ « Menaces de l'opposition : Les répliques d'Alpha Condé », Guinée Conakry Info (www.guinee-conakry.info), 26 novembre 2014.

⁴⁶ « Troisième revue de l'accord triennal », op. cit., p. 11.

B. *L'ethnisation du politique*

La tension sur la scène politique alimente également l'ethnisation du débat, bien au-delà de Conakry, ce qui rendrait d'autant plus préoccupantes la reprise des manifestations et la tenue d'élections dans un cadre non consensuel. La communauté peul de Conakry a été très active en 2012 et 2013 derrière l'UFDG, et la quasi-totalité des victimes civiles des violences liées à ces mobilisations portent des patronymes typiquement peul. L'identité ethno-régionale est plus que jamais l'une des grandes forces qui organise les affiliations politiques en Guinée, en particulier au sein des deux communautés les plus importantes, malinké et peul.

Les résultats des législatives de 2013 l'ont d'ailleurs confirmé de façon nette.⁴⁷ Certes, l'usage explicite des arguments ethniques par les hommes politiques est plus rare qu'en 2010, chaque dérapage suscite une vive controverse, et chaque camp insiste sur son absence de biais ethnique et dénonce le favoritisme ethnique de l'adversaire. Mais la question est toujours là.⁴⁸

Preuve en est la controverse suscitée actuellement par la publication, en juillet 2014, des résultats du recensement. L'annonce que la région de Kankan, où domine la communauté malinké, est maintenant la plus peuplée du pays a été reçue par les opposants comme une manipulation visant à justifier un accroissement frauduleux du nombre d'électeurs en zone malinké.⁴⁹ Quelle que soit la qualité du recensement, un universitaire guinéen confiait à Crisis Group que les Guinéens ont assurément « appris que la démocratie est un dénombrement », et que ce sont bien les communautés ethniques qu'il s'agit de compter.⁵⁰

La controverse électorale peut donc alimenter les tensions à travers le pays. Un peu partout en effet, les relations peuvent se dégrader entre les communautés, en particulier entre celles qui, au nom de leur identité malinké, espèrent un traitement spécial de la part des autorités, et les autres. Les élections locales peuvent par ailleurs susciter des tensions particulières entre les groupes se considérant comme autochtones et qui, bien que parfois minoritaires dans certaines circonscriptions, estiment en être les détenteurs, et les groupes vus comme allochtones.

La crise la plus extrême est survenue à l'été 2013, autour de Nzérékoré et Beyla. Le meurtre d'un jeune d'ethnie konianké (un groupe assimilé aux Malinké) accusé de vol par un gardien d'origine guerzé (un groupe forestier supposé autochtone) a déclenché des affrontements intercommunautaires qui ont fait plus de deux cent morts.⁵¹

⁴⁷ Dans la région malinké de Kankan, le RPG a remporté entre 86 et 96 pour cent des voix. Dans la région peul de Labé, l'UFDG a remporté entre 77 et 87 pour cent des suffrages.

⁴⁸ En avril 2014, le ministre de l'Administration territoriale invitait Cellou Dalein Diallo à aller en Somalie s'il n'était pas content de la situation en Guinée, allusion à l'origine est-africaine, donc non-nationale, parfois prêtée aux Peul. Le chanteur Elie Kamano, opposant déclaré, affirmait en octobre 2014 que le président Condé était « un Mossi balafré du Burkina Faso et de mère malienne », donc un étranger.

⁴⁹ Voir par exemple le communiqué de l'UFR à ce sujet : « Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) vise à justifier la fraude électorale », Le Jour Guinée (www.lejourguinee.com), 17 juillet 2014. Les autorités expliquent, elles, cette évolution démographique par l'attractivité de l'exploitation minière en Haute Guinée.

⁵⁰ Courriel de Crisis Group, universitaire, 17 juillet 2014.

⁵¹ Ce chiffre, supérieur au bilan officiel, est issu du rapport suivant : « Rapport d'évaluation conjointe de la situation humanitaire suite aux violences intercommunautaires dans la région administrative de Nzérékoré les 15, 16, 17 et 18 juillet 2013 », République de Guinée et Système des Nations unies.

Les forces de l'ordre ont ramené le calme, Alpha Condé est venu à Nzérékoré souligner qu'il était le président de tous les Guinéens, et s'est efforcé de donner des gages aux Guerzé, et des chefs militaires influents ont arrangé la signature d'un pacte entre les communautés. Mais la situation reste tendue. Des Guerzé affirment que les nombreux bureaux de vote supprimés dans la région lors des législatives étaient en zone guerzé, manière de censurer un vote hostile au pouvoir.⁵² Il existe des risques ailleurs, comme par exemple en Moyenne Guinée, où la question runde a suscité des conflits localisés, à la violence encore limitée.⁵³

Quant au potentiel explosif du croisement entre les tensions communautaires, les rumeurs liées à la politique et celles se rapportant à Ebola, les violences survenues en Guinée forestière, où l'épidémie a été très vive, le laissent deviner. L'épisode le plus spectaculaire est intervenu en septembre 2014 à Womey, un village guerzé. Une équipe de sensibilisation à la maladie, dirigée par le gouverneur de la région, a été attaquée par des habitants qui l'accusaient de venir propager le virus. Huit personnes avaient alors trouvé la mort. Cet épisode exprime bien la méfiance des Guinéens envers leur Etat. Cette méfiance est plus intense encore en Forêt, pour des raisons de courte et de longue durée. Cette zone est ainsi précisément celle qui a connu des violences communautaires massives à l'été 2013 et l'annulation d'un nombre important de votes aux législatives de septembre 2013.⁵⁴

C. *L'armée, un risque réel ?*

De tous les dangers, le risque militaire est peut-être aujourd'hui le moins direct. Les rumeurs au sujet d'un coup d'Etat n'ont certes jamais cessé depuis l'arrivée au pouvoir du président Condé, mais hormis l'attaque manquée de juillet 2011 contre sa résidence privée, probablement anticipée et infiltrée par les services de sécurité, il ne s'est rien passé.⁵⁵ Il faut dire qu'Alpha Condé gère l'armée avec prudence. Il a procédé à la mise à la retraite de plusieurs milliers de soldats âgés, mais il n'a guère touché au budget et aux privilèges des militaires. Progressivement, il a éloigné de la capitale une partie des unités et le matériel lourd, et il a créé à Kindia, à la sortie de Conakry, une sorte de camp-verrou. Il n'empêche, l'armée guinéenne reste fragile, et des troubles politiques prolongés pourraient ouvrir la voie à ceux des militaires que la redistribution des cartes au sein de l'armée a pu agacer.

Non sans habileté, le pouvoir a pu utiliser ce risque militaire pour accuser l'opposition d'irresponsabilité, mais aussi pour justifier une certaine forme d'exception politique et pousser les acteurs internationaux, inquiets, à encourager l'opposition à des concessions. En septembre 2014 encore, le président Condé accusait l'opposition de chercher à provoquer un coup d'Etat.⁵⁶

⁵² Entretien de Crisis Group, militant de la société civile, Dakar, 14 juin 2014.

⁵³ « Violents affrontements à Mamou : le constat de l'envoyé spécial de GuinéeNews à N'diaré », Guinée News, 21 mai 2014 ; « Au moins 22 blessés dont plusieurs graves et 5 arrestations lors d'une manifestation de ce lundi à Lélouma », Aminata, 24 novembre 2014.

⁵⁴ Sur la particularité forestière, qui ne se résume pas à une relation d'exclusion et de marginalisation, voir Mike McGovern, *Unmasking the State: Making Guinea Modern* (Chicago, 2012).

⁵⁵ Sur l'attaque de 2011 et, plus largement, les relations de Condé à son armée, voir Vincent Foucher, « Alpha Condé and the politics of military (mis)adventure », African Arguments (africanarguments.org), 17 octobre 2011.

⁵⁶ Ces accusations venaient après la publication, par un site hostile au pouvoir, d'informations non-sourcées – et démenties par les autorités – affirmant que le président Condé était en traitement

VI. Agir dès maintenant

A. *Relancer le dialogue sur le dispositif électoral*

Le président Condé doit relancer le dialogue entre le pouvoir et l'opposition, de façon préparée, et de préférence en réutilisant le cadre testé en juillet 2014. Pour crédibiliser cette deuxième phase de dialogue et éviter que la présidence de la République en désavoue les résultats, il est souhaitable que la présidence y soit enfin présente et mène le débat du côté du pouvoir plutôt que le gouvernement ou le RPG Arc-en-ciel. Le secrétaire général de la présidence, Kiridi Bangoura, qui a joué un rôle central dans la signature de l'accord du 3 juillet 2013, semble être la personne indiquée pour participer à ces négociations.

Le dialogue devra porter sur la mise en œuvre de l'accord du 3 juillet et, au-delà, sur l'ensemble des points controversés du dispositif. L'opposition et le camp présidentiel doivent produire et rendre publics leurs propres documents techniques, décrivant de façon détaillée leur vision des réformes nécessaires, arbitrant entre les différentes priorités et proposant un calendrier réaliste concernant les élections locales et la présidentielle. Cela est décisif pour l'opposition, qui doit surmonter la contradiction entre l'ampleur des réformes qu'elle souhaite et son désir de ne pas retarder les échéances. La discussion autour de ces chronogrammes doit permettre la définition d'un calendrier électoral, lequel ne doit pas exclure un report raisonnable de la présidentielle, si du moins ce report permet une véritable amélioration du dispositif électoral. Pour ce travail, chaque camp devrait pouvoir bénéficier de l'assistance de spécialistes mis à disposition par des partenaires internationaux de son choix.

B. *Renforcer les institutions et le dispositif électoral*

Par ailleurs, même si le bon dispositif électoral est d'abord celui qui saura faire consensus au terme du dialogue, il semble souhaitable que les discussions prennent particulièrement en compte au moins les quatre points suivants.

En premier, la question du cadre légal et celle des institutions qui contribuent à l'équilibre des pouvoirs ne doivent pas être abandonnées sous prétexte de faire vite. L'exécutif et le législatif, à l'écoute des résultats du dialogue, devront collaborer pour une mise en cohérence de la législation électorale. De son côté, le président de la République doit promulguer au plus vite les lois organiques se rapportant à l'INDH et à la Cour constitutionnelle. Ces institutions doivent commencer à fonctionner rapidement.

Ensuite, il faut renforcer la crédibilité de la CENI, qui semble durablement endommagée. Compte tenu du degré de politisation et d'ethnisation qui prévaut en Guinée, le projet d'une nouvelle commission purement technique, un temps discutée par le CNT, ne semble pas offrir un recours efficace. Sans doute faut-il plutôt assumer le caractère politique de la CENI et créer une commission plus réduite, composée de façon paritaire et exclusive de mandataires désignés par les partis favorables au pouvoir et ceux de l'opposition et qui resteront soumis à ces partis et substituables par eux. Les décisions devront être prises par consensus.

Un effort particulier doit être fait dans le domaine du contentieux électoral. Les partis doivent améliorer la formation de leurs cadres au droit électoral, et le système

médical à l'étranger, le régime inquiet et l'armée sur le pied de guerre. « Alpha Condé assène l'opposition : 'Ils veulent que l'armée prenne le pouvoir' », Guinée News, 6 septembre 2014.

juridique de traitement du contentieux doit être révisé, la Cour constitutionnelle ne devant être que le dernier recours en matière de justice électorale. Pour ce travail, chaque camp devrait pouvoir bénéficier de l'assistance de spécialistes mis à disposition par des partenaires internationaux de son choix. Les Internationales politiques ou les grandes fondations politiques allemandes, françaises ou américaines pourraient jouer un rôle intéressant de ce point de vue.

Enfin, comme mesure de confiance en direction de l'opposition, les autorités doivent garantir la tenue des élections locales avant la présidentielle et respecter ainsi l'esprit de l'accord du 3 juillet 2013. En acceptant ainsi une déconcentration et une pluralisation du pouvoir local, les autorités peuvent rééquilibrer le jeu politique et donner un gage de leur bonne foi. Les locales doivent avoir lieu au minimum trois mois, au maximum six mois avant la présidentielle. Il faut en effet que les nouveaux élus locaux puissent s'installer dans leurs fonctions et apporter leur contribution à la préparation de la présidentielle sans trop retarder ce dernier scrutin.

C. *Impliquer la communauté internationale*

Après avoir fait des partenaires internationaux les garants d'élections qu'elles ont remportées et des accords qui les ont autorisées, les autorités ne doivent pas se priver de ces partenaires, qui ont joué un rôle formel et informel décisif jusqu'à présent. Si elles veulent vraiment améliorer la crédibilité du dispositif électoral et convaincre l'opposition de leur bonne foi, les autorités ne doivent pas préférer aux plus rigoureux de ces partenaires, comme l'UE, l'UA et les Nations unies, d'autres interlocuteurs qui leur paraîtraient plus souples. Le choix de la facilité sur ce point se paiera au plan politique.

Quant aux partenaires internationaux, ils sont absorbés par des crises bien plus spectaculaires – à commencer, en Guinée même, par l'épidémie d'Ebola – et sans doute pas insensibles aux opportunités ouvertes en Guinée dans le domaine des mines, des infrastructures et des services. Ils sont néanmoins devenus, bon gré, mal gré, des garants incontournables dans le jeu politique guinéen, de la négociation des différentes étapes de la transition après la mort de Lansana Conté en 2008 à l'observation et au soutien aux élections de 2010 et 2013. Ils ne peuvent se désengager.

Pour alimenter le dialogue, les autorités doivent au plus vite préparer une demande adressée au Département des affaires politiques des Nations unies pour l'envoi d'une mission d'évaluation sur l'état des préparatifs électoraux. Les autorités doivent solliciter l'appui de l'opposition pour cette demande, afin que les deux camps soient engagés également dans cette partie du processus. Par ailleurs, il faudra trouver les moyens et la forme d'une mission d'observation internationale de long terme, constituée d'experts électoraux plutôt que d'élus, pour l'élection présidentielle, mais aussi, quand bien même cela ne serait pas l'usage, pour les élections locales, au moins pour les communes de Conakry, la Moyenne Guinée et la région de Nzérékoré.⁵⁷ L'UE et l'UA, qui avaient mené un travail d'observation électoral rigoureux en 2010 et 2013, semblent très indiqués.

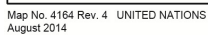
⁵⁷ Entretien de Crisis Group, diplomate, Conakry, 11 juin 2014.

VII. Conclusion

En gardant face à l'opposition une attitude raide, en refusant de valider les résultats du dialogue de juillet 2014, le président Condé pense probablement prendre un risque calculé. Mais l'absence de consensus en matière électorale est bien un danger, et l'épidémie d'Ebola rend la situation plus inquiétante encore. Il est temps que le pouvoir fasse l'effort de construire un consensus, en offrant un dialogue global, direct et de haut niveau. Quant à l'opposition, elle doit résister à la tentation du pire et s'engager dans le dialogue avec de la rigueur technique et des revendications réalistes.

Dakar/Bruxelles, 15 décembre 2014

=====



Annexe B : Liste des acronymes

BL	Bloc libéral, parti fondé en 2012 par l'opposant Faya Millimouno, qui n'a pas participé aux législatives de 2013.
CENI	Commission électorale nationale indépendante.
CNT	Conseil national de transition, organe ad hoc formé à la suite du décès du président Lansana Conté en 2008 et qui a rempli la fonction législative jusqu'à la mise en place de l'Assemblée élue en septembre 2013.
INDH	Institution nationale des droits humains.
PEDN	Parti de l'espoir pour le développement national, dirigé par l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté, qui appartient à l'opposition et a obtenu deux députés en 2013 ; Kouyaté a refusé d'occuper son siège, contrairement à l'autre députée, Zalikatou Diallo, qui a été exclue du parti.
PGRP	Parti guinéen pour la renaissance et le progrès, d'Alpha Ibrahima Sila Bah, qui a été élu seul député en 2013.
RDIG	Rassemblement pour le développement intégré de la Guinée, parti de Jean-Marc Telliano, qui a été congédié du gouvernement en octobre 2012 et s'est rangé dans l'opposition ; Telliano a été le seul élu du parti en 2013.
RPG Arc-en-ciel	Rassemblement du peuple de Guinée Arc-en-ciel, parti du président Alpha Condé, qui a obtenu 53 députés en 2013.
UFD	Union des forces démocratiques, parti dirigé par Mamadou Baadiko Bah, parti d'opposition sans représentation parlementaire.
UFDG	Union des forces démocratiques de Guinée, parti de l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo, candidat malheureux contre Alpha Condé au second tour de l'élection présidentielle de 2010, qui appartient à l'opposition dite « républicaine » et a obtenu 37 députés en 2013.
UFR	Union des forces républicaines, parti de l'ancien Premier ministre Sidya Touré, qui a soutenu Cellou Dalein Diallo contre Alpha Condé au second tour de l'élection présidentielle de 2010, qui appartient à l'opposition dite « républicaine » et a obtenu dix députés en 2013.
UA	Union africaine.
UE	Union européenne.
UNOWA	United Nations Office for West Africa, Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Annexe C : La fiabilité des législatives de 2013 en question

L'examen des nombreuses données chiffrées disponibles sur les législatives de 2013 ne permet pas de former une idée sur la qualité du scrutin et de départager le pouvoir et l'opposition dans la controverse qui les oppose aujourd'hui encore, car chaque indicateur se prête à des interprétations et justifications diverses. Mais la convergence des indicateurs en faveur du parti présidentiel n'en reste pas moins troublante.

Avant même le scrutin de 2013, l'opposition avait émis des doutes quant à la fiabilité des préparatifs électoraux. Analysant dans ses « Observations sur le fichier électoral et le découpage des bureaux de vote » les données publiées par la CENI, elle avait tenté de démontrer certains biais. Elle affirmait ainsi que la distribution des bureaux de vote supplémentaires était politisée : quatre des principaux fiefs du parti au pouvoir ont vu leur nombre de bureaux de vote augmenter (400 bureaux en plus, rendant ainsi le vote plus facile aux électeurs) alors que six bastions de l'opposition ont perdu 200 bureaux en tout.

L'opposition maintenait également que certaines préfectures de la région de Labé, favorable à l'opposition, avaient beaucoup plus de bureaux de vote surchargés d'électeurs que les préfectures de Kankan, où domine le parti au pouvoir. Le même rapport signalait l'enregistrement très élevé d'électeurs âgés de dix-huit ans dans les circonscriptions pro-RPG Arc-en-ciel, laissant entendre que le parti au pouvoir avait utilisé son influence pour enregistrer des jeunes mineurs. De fait, un calcul rapide à partir des données publiées par la CENI indique des décalages curieux : près de 11 pour cent des inscrits ont dix-huit ans à Kérouané, zone pro-RPG Arc-en-ciel, contre une moyenne nationale à moins de 4,4 pour cent.

D'autres données fournies par la CENI suscitent des interrogations. Ainsi, entre le recensement électoral de 2010 et celui de 2013, le corps électoral a crû de manière très forte dans des zones pro-RPG (plus de 30 pour cent en moyenne pour la région de Kankan, en Haute Guinée), mais beaucoup plus faiblement en Moyenne Guinée, zone favorable à l'UFDG (15 pour cent dans la région de Labé, moins de 10 pour cent dans celle de Mamou), la moyenne nationale s'établissant à 23 pour cent. Le corps électoral s'est même – légèrement – contracté dans deux circonscriptions pro-opposition de Moyenne Guinée, Gaoual et Téliélé.

L'interprétation de ces décalages intrigants fait toujours débat en Guinée. Le camp présidentiel y voit un rattrapage normal pour la Haute Guinée, zone pro-Condé qui aurait précédemment été victime d'une sous-inscription organisée, ou bien encore l'effet d'une sur-inscription frauduleuse en 2010 dans la Moyenne Guinée pro-UFDG, sur-inscription qui n'aurait pas résisté à la révision du fichier. D'autres y détectent la moindre mobilisation des électeurs de l'UFDG, sceptiques quant au processus électoral, ou bien encore le zèle, excessif ou non, de certains agents de recensement dans les zones pro-Condé. Quant à elle, l'opposition y voit la preuve d'un plan conçu au plus haut niveau par les experts électoraux du pouvoir.

Les résultats de l'élection posent également question. Des disparités géographiques étonnantes existent dans le niveau de participation, dans le taux d'annulation des bureaux de vote, ou bien encore dans le taux de bulletin de nuls. Ainsi, il n'y a quasiment pas eu de bureaux de vote annulés dans les cinq circonscriptions de la région pro-RPG Arc-en-ciel de Kankan (cinq seulement sur 2 097, moins de 0,25 pour cent), alors que la moyenne nationale dépasse les 8 pour cent. Alors que la circonscription de Kankan avait moins de 1,6 pour cent de bulletins nuls, le taux pour Nzérékoré, zone où l'opposition s'attendait à de bons résultats, dépassait 7 pour cent.

Quant au taux de participation, même en comparant seulement les zones où il n'y a pas eu de bureaux de vote annulés, il a varié de 50 pour cent (Kaloum, centre historique fort disputé de Conakry) à 92,5 pour cent (Mandiana, zone pro-RPG de Haute Guinée). Les cinq circonscriptions de la région pro-RPG de Kankan se partagent d'ailleurs les cinq premières places en matière de participation.

Mais là encore, chacune de ces disparités est ouverte à interprétation. Là où l'opposition dénonce des fraudes, le camp présidentiel a sa propre lecture. Il évoque ainsi la démobilisation de l'électorat peul sous l'effet des critiques de l'opposition envers le système électoral, ou la frustration d'une partie de l'électorat forestier face à une vie politique perçue comme un affrontement entre les deux communautés dominantes, peul et malinké. Les partisans du pouvoir soulignent l'enthousiasme de la Haute Guinée envers Alpha Condé et sa bonne maîtrise de la technique du vote, certains soulignant l'encadrement efficace (mais, soulignent-ils, légal) des électeurs organisé par le RPG Arc-en-ciel pour assurer un vote massif et efficace de ses appuis traditionnels.

Au final, chacun peut lire ces curiosités statistiques à sa façon. Mais le fait qu'elles semblent toutes aller en faveur du camp présidentiel pose bien question, comme l'indique la prudence des déclarations produites par les missions d'observation électorale les plus sérieuses.

Annexe C : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2011

Afrique australe

Zimbabwe: The Road to Reform or Another Dead End, Rapport Afrique N°173, 27 avril 2011.

Resistance and Denial: Zimbabwe's Stalled Reform Agenda, Briefing Afrique N°82, 16 novembre 2011.

Zimbabwe's Sanctions Standoff, Briefing Afrique N°86, 6 février 2012 (aussi disponible en chinois).

Implementing Peace and Security Architecture (II): Southern Africa, Rapport Afrique N°191, 15 octobre 2012.

Zimbabwe: Election Scenarios, Rapport Afrique N°202, 6 mai 2013.

Zimbabwe's Elections: Mugabe's Last Stand, Briefing Afrique N°95, 29 juillet 2013.

Madagascar : une sortie de crise superficielle ? Rapport Afrique de Crisis Group N°218, 19 mai 2014 (aussi disponible en anglais).

Zimbabwe: Waiting for the Future, Briefing Afrique N°103, 29 septembre 2014.

Afrique centrale

Burundi : du boycott électoral à l'impasse politique, Rapport Afrique N°169, 7 février 2011 (aussi disponible en anglais).

Le Nord-Ouest du Tchad : la prochaine zone à haut risque ?, Briefing Afrique N°78, 17 février 2011.

Congo : le dilemme électoral, Rapport Afrique N°175, 5 mai 2011 (aussi disponible en anglais).

Congo: le processus électoral vu de l'Est, Briefing Afrique N°80, 5 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad, Rapport Afrique N°180, 21 octobre 2011 (aussi disponible en anglais).

The Lord's Resistance Army: End Game?, Rapport Afrique N°182, 17 novembre 2011.

Burundi : la crise de corruption, Rapport Afrique N°185, 21 mars 2012 (aussi disponible en anglais).

L'or noir au Congo : risque d'instabilité ou opportunité de développement ?, Rapport Afrique N°188, 11 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).

L'Est du Congo : pourquoi la stabilisation a échoué, Briefing Afrique N°91, 4 octobre 2012 (aussi disponible en anglais).

Burundi : bye-bye Arusha ?, Rapport Afrique N°192, 25 octobre 2012.

Le golfe de Guinée : la nouvelle zone à haut risque, Rapport Afrique N°195, 12 décembre 2012 (aussi disponible en anglais).

L'Est du Congo : la rébellion perdue des ADF-Nalu, Briefing Afrique N°93, 19 décembre 2012 (aussi disponible en anglais).

République centrafricaine : les urgences de la transition, Rapport Afrique N°203, 11 juin 2013 (aussi disponible en anglais).

Comprendre les conflits dans l'Est du Congo (I) : la plaine de la Ruzizi, Rapport Afrique N°206, 23 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : l'intervention de la dernière chance, Briefing Afrique N°96, 2 décembre 2013 (aussi disponible en anglais).

Les terres de la discorde (I) : la réforme foncière au Burundi, Rapport Afrique N°213, 12 février 2014.

Les terres de la discorde (II) : restitution et réconciliation au Burundi, Rapport Afrique N°214, 17 février 2014.

Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme, Rapport Afrique N°215, 1^{er} avril 2014 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (II): The Boko Haram Insurgency, Rapport Afrique N°216, 3 avril 2014.

La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation, Rapport Afrique N°219, 17 juin 2014 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : mieux vaut prévenir que guérir, Briefing Afrique N°101, 4 septembre 2014.

La face cachée du conflit centrafricain, Briefing Afrique N°105, 12 décembre 2014.

Afrique de l'Ouest

Nigeria's Elections: Reversing the Degeneration?, Briefing Afrique N°79, 24 février 2011.

Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ?, Rapport Afrique N°171, 3 mars 2011 (aussi disponible en anglais).

Une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire, Rapport Afrique N°176, 1^{er} août 2011 (aussi disponible en anglais).

Liberia: How Sustainable Is the Recovery?, Rapport Afrique N°177, 19 août 2011.

Guinée : remettre la transition sur les rails, Rapport Afrique N°178, 23 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence, Briefing Afrique N°83, 16 décembre 2011 (aussi disponible en anglais).

Au-delà des compromis : les perspectives de réforme en Guinée-Bissau, Rapport Afrique N°183, 23 janvier 2012 (aussi disponible en portugais).

Liberia: Time for Much-Delayed Reconciliation and Reform, Briefing Afrique N°88, 12 juin 2012.

Mali : éviter l'escalade, Rapport Afrique N°189, 18 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).

Au-delà des luttes de pouvoir : que faire face au coup d'Etat et à la transition en Guinée-

- Bissau*, Rapport Afrique N°190, 17 août 2012 (aussi disponible en anglais).
- Mali : pour une action internationale résolue et concertée*, Briefing Afrique N°90, 24 septembre 2012 (aussi disponible en anglais).
- Côte d'Ivoire : faire baisser la pression*, Rapport Afrique N°193, 26 novembre 2012 (aussi disponible en anglais).
- Curbing Violence in Nigeria (I): The Jos Crisis*, Rapport Afrique N°196, 17 décembre 2012.
- Guinée: sortir du bourbier électoral*, Rapport Afrique N°199, 18 février 2013.
- Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur*, Rapport Afrique N°201, 11 avril 2013 (aussi disponible en anglais).
- Burkina Faso : avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes*, Rapport Afrique N°205, 22 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).
- Niger : l'autre maillon faible du Sahel ?*, Rapport Afrique N°208, 19 septembre 2013 (aussi disponible en anglais).
- Mali : réformer ou rechuter*, Rapport Afrique N°210, 10 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).
- Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation*, Rapport Afrique N°212, 28 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).
- Guinée-Bissau : les élections, et après ?*, Briefing Afrique N°98, 8 avril 2014.
- Mali : dernière chance à Alger*, Briefing Afrique N°104, 18 novembre 2014.
- Nigeria's Dangerous 2015 Elections: Limiting the Violence*, Rapport Afrique N°220, 21 novembre 2014.
- Corne de l'Afrique**
- Somalia: The Transitional Government on Life Support*, Rapport Afrique N°170, 21 février 2011.
- Politics and Transition in the New South Sudan*, Briefing Afrique N°172, 4 avril 2011.
- Divisions in Sudan's Ruling Party and the Threat to the Country's Stability*, Rapport Afrique N°174, 4 mai 2011.
- South Sudan: Compounding Instability in Unity State*, Rapport Afrique N°179, 17 octobre 2011 (aussi disponible en chinois).
- Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (I) : l'Afrique centrale*, Rapport Afrique N°181, 7 novembre 2011 (aussi disponible en anglais).
- Kenya: Impact of the ICC Proceedings*, Briefing Afrique N°84, 9 janvier 2012.
- Kenyan Somali Islamist Radicalisation*, Briefing Afrique N°85, 25 janvier 2012.
- The Kenyan Military Intervention in Somalia*, Rapport Afrique N°184, 15 février 2012.
- Somalia: An Opportunity that Should Not Be Missed*, Briefing Afrique N°87, 22 février 2012.
- China's New Courtship in South Sudan*, Rapport Afrique N°186, 4 avril 2012 (aussi disponible en chinois).
- Uganda: No Resolution to Growing Tensions*, Rapport Afrique N°187, 5 avril 2012.
- Ethiopia After Meles*, Briefing Afrique N°89, 22 août 2012.
- Assessing Turkey's Role in Somalia*, Briefing Afrique N°92, 8 octobre 2012.
- Sudan: Major Reform or More War*, Rapport Afrique N°194, 29 novembre 2012 (aussi disponible en arabe).
- Kenya's 2013 Elections*, Rapport Afrique N°197, 17 janvier 2013.
- Sudan's Spreading Conflict (I): War in South Kordofan*, Rapport Afrique N°198, 14 février 2013.
- Eritrea: Scenarios for Future Transition*, Rapport Afrique N°200, 28 mars 2013.
- Kenya After the Elections*, Briefing Afrique N°94, 15 mai 2013.
- Sudan's Spreading Conflict (II): War in Blue Nile*, Rapport Afrique N°204, 18 juin 2013.
- Ethiopia: Prospects for Peace in Ogaden*, Rapport Afrique N°207, 6 août 2013.
- Sudan: Preserving Peace in the East*, Rapport Afrique N°209, 26 novembre 2013.
- Somalia: Puntland's Punted Polls*, Briefing Afrique N°97, 19 décembre 2013.
- Sudan's Spreading Conflict (III): The Limits of Darfur's Peace Process*, Rapport Afrique N°211, 27 janvier 2014.
- South Sudan: A Civil War by Any Other Name*, Rapport Afrique N°217, 10 avril 2014.
- Somalia: Al-Shabaab – It Will Be a Long War*, Briefing Afrique N°99, 26 juin 2014.
- Eritrea: Ending the Exodus?*, Briefing Afrique N°100, 8 août 2014.
- Kenya: Al-Shabaab – Closer to Home*, Briefing Afrique N°102, 25 septembre 2014.

International Crisis Group

Siège

149 Avenue Louise
1050 Bruxelles, Belgium
Tel: +32 2 502 90 38
Fax: +32 2 502 50 38
brussels@crisisgroup.org

Bureau de New York

newyork@crisisgroup.org

Bureau de Washington

washington@crisisgroup.org

Bureau de Londres

london@crisisgroup.org

Bureau de Moscou

moscow@crisisgroup.org

Bureaux régionaux

Crisis Group dispose également de bureaux dans plus de 30 villes différentes en Afrique, en Asie, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

Consultez www.crisisgroup.org pour plus d'informations